

## Identification de la masse d'eau

Mise à jour:  
Août 2019

Code ME	Nom (localisation)				Longueur en km (si masse d'eau cours d'eau)
FRAR19	ERCLIN				34,5
SAGE	Escaut	Structure porteuse	SYMEA	Département(s)	59
Autorités GEMAPI				Cycle DCE	2

### Etape préalable : Caractérisation détaillée

#### Altération de la morphologie de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Rectification/Recalibrage Endiguement	L'Erclin est encaissé, vraisemblablement suite à des recalibrages et curages pour l'agriculture. Dans les traversées de ville (20 % du linéaire), il peut être busé ou des protections de berges contraignent son cours.	GT Hydromorpho

**Commentaires :** Aucun faciès ne s'exprime

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'hydromorphologie, la masse d'eau peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)?  
(oui/non)

Non

Si non

Si oui



Proposition de classement en masse d'eau naturelle

**Poursuite du processus de désignation MEFM**

#### Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification <i>Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses</i>	Altérations liées à l'usage
Activités principales	Protection contre les inondations	ONRN	9 772 habitants, 1 131 entreprises, 949 553 m <sup>2</sup> surface bâtiment	Endiguement et recalibrage
	Pêche en eau douce			

#### Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres
La masse d'eau est classée en 2 <sup>ème</sup> catégorie piscicole.	La masse d'eau compte la ZNIEFF de type I "Etangs de Naves" (310030069).

### Etape 1 : Identification des mesures de restauration nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et des ses annexes	Créer des berges en pente douce sur la moitié du linéaire (17km)	680 000 €	Actualisation coût unitaire étude Antea 2014

### Etape 2 : Identification des impacts des mesures de restauration nécessaires à l'atteinte du bon état

#### Impacts sur les activités :

Usages (principaux en gras)	Pertes	
	Descriptif	Quantification
Protection contre les inondations	Remise en question de la sécurité des biens et des personnes en secteur urbain	Pertes économiques
Pêche en eau douce		

#### Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégradation de l'environnement au sens large			Amélioration de l'environnement au sens large		
Descriptif	Coût environnemental : valeur de référence	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Bénéfice environnemental : valeur de référence	Calcul pour la masse d'eau concernée
Sans objet car impact	Sans objet car impact	Sans objet car impact	Sans objet car impact	Sans objet car impact économique	Sans objet car impact économique

**Commentaires à l'issue de l'étape 2 :** Les mesures de restauration auraient un impact négatif sur la protection contre les inondations dans les secteurs urbanisés.

Impact négatif significatif	Sur les activités (oui/non) <b>Oui</b>	Sur l'environnement (oui/non)
Si oui pour les activités et/ou l'environnement		Si non pour les activités et l'environnement



Proposition de classement en masse d'eau naturelle

**Poursuite du processus de désignation MEFM**

### Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions ?

Usages (principaux en gras)	Action(s) alternative(s)	Faisabilité technique	Impact environnemental			Coût de mise en œuvre de la solution alternative
			Descriptif	Coûts et/ou bénéfices environnementaux	Calcul pour la masse d'eau concernée	
Protection contre les inondations des activités agricoles	Aucune alternative	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Pêche en eau douce		Faisable	Neutre ou négatif : risque de prélèvements trop importants des espèces sur les plans d'eau			

**Commentaires à l'issue de l'étape 3 :** Aucune solution alternative n'est envisageable.

**Synthèse générale à l'issue du processus :**  
Proposition de classement en MEFM.